

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**DÉLIBÉRATION N° CM_D_2026_021
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM**

Séance du 01 avril 2026 à 20 heures

Convocation 26 mars du 2026.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,

Brigitte WINSTEL, Patrick NONNENMACHER, adjoints

Alexis ANDRISSSEN, Mathieu BETTWY, Charles BOUHR, Cyrille GOTTRI, Hélène HAPPEL GLATH, Audrey HOLTZMANN, Laura IMBS, Laetitia KNAB, Maxime MISCHLER-RIEMER, Déborah SCHWARTZ, Noémie VIGNERON

Procuration : Olivier DAULL donne procuration à Jean-Marc STEINMETZ

Désignation du conseiller membre de la commission de contrôle des listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a entraîné la suppression des commissions administratives et la création des commissions de contrôle.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les commissions sont composées de trois membres dont un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat et un délégué du Président du Tribunal Judiciaire.

La désignation du conseiller municipal est à effectuer dans l'ordre du tableau parmi les membres du conseil prêts à participer aux travaux de la commission. Le cas échéant, c'est le conseiller le plus jeune qui est désigné.

Le Maire, les Adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.

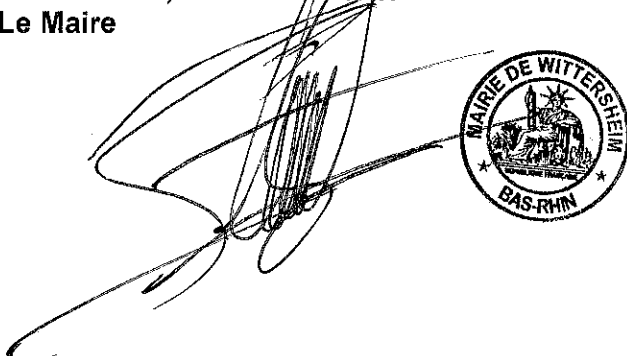
Mathieu BETTWY est désigné membre de la nouvelle commission de contrôle et Cyrille GOTTRI est désigné suppléant.

Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITÉ - 15 voix POUR dont 1 Procuration

Décisions certifiées exactes.

Wittersheim, le 1^{er} avril 2026.

Le Maire



Le secrétaire de séance

